

La protection de vos épargnes, un engagement

Canadä

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE	RENDU	1
PRINC	IPAUX RÉSULTATS FINANCIERS	2
ANAL	YSE DU RISQUE	3
CHANG	GEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES	4
RÉSUL	TATS FINANCIERS	5
FINAN	CEMENT EX ANTE	11
LIQUII	DITÉS MOBILISABLES	12
DÉCLA	ARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	13
ÉTATS FI	NANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	14
ÉTAT CO	NSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	15
ÉTAT CO	NSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	16
ÉTAT CO	NSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	17
TABLEAU	U CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	18
1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	19
2.	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	20
3.	TITRES DE PLACEMENT	21
4.	CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	22
5.	PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS	22
6.	CHARGES D'EXPLOITATION	23
7.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	23

COMPTE RENDU

DEUXIÈME TRIMESTRE – EXERCICE 2014-2015

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2014 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2014 de la Société d'assurancedépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») s'est établi à 73 millions de dollars, compte tenu essentiellement de produits tirés des primes de 70 millions de dollars et de produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, diminués de 7 millions de dollars au titre des charges nettes. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, le bénéfice net s'était établi à 48 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 48 millions de dollars et produits tirés des placements et autres produits totalisant 9 millions de dollars, diminués des charges nettes de 9 millions de dollars.

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2014, le bénéfice net correspond à 94 millions de dollars et résulte des éléments suivants : produits tirés des primes de 140 millions de dollars et produits tirés des placements et autres produits totalisant 20 millions de dollars, diminués des charges nettes de 66 millions de dollars. Le bénéfice net de la période correspondante de l'exercice précédent s'était établi à 97 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 96 millions de dollars et produits tirés des placements et autres produits totalisant 18 millions de dollars, déduction faite des charges nettes de 17 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du semestre terminé le 30 septembre 2014, soit 140 millions de dollars, sont en hausse de 44 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la majoration des taux de prime, le changement de catégorie de tarification de certains membres et l'augmentation du total des dépôts assurés détenus par les institutions membres.

Les produits tirés des placements et autres produits de la Société pour le semestre terminé le 30 septembre 2014, qui totalisent 20 millions de dollars, se sont accrus de 2 millions par rapport à il y a un an, surtout en raison de l'effet combiné de la croissance du portefeuille de placement (grâce à l'augmentation des produits tirés des primes) et de la hausse du rendement du portefeuille.

Les charges d'exploitation nettes totalisent 10 millions de dollars pour le deuxième trimestre et 19 millions de dollars pour le premier semestre, en hausse de 11 pour 100 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement la dotation de postes restés vacants dans les périodes correspondantes et liés aux efforts de la Société visant à améliorer sa capacité de règlement de faillite à l'égard des banques d'importance systémique nationale (BISN).

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 50 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2014 pour atteindre 1 250 millions de dollars. Cette hausse s'explique surtout par une croissance de 3 pour 100 du volume des dépôts assurés (684 milliards de dollars) au 30 avril 2014 par rapport au 30 avril 2013.

Au 30 septembre 2014, le total des actifs de la Société s'élevait à 2 921 millions de dollars, soit 143 millions ou 5 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2014. L'augmentation est surtout attribuable à la croissance du portefeuille de placement qui résulte de la hausse des produits tirés des primes. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 septembre 2014, le financement ex ante de la SADC se situait à 43 points de base (2 912 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

ANALYSE DU RISQUE

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle a, de plus, mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) dans le but de recenser et de gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, effectuée récemment, de même que des réexamens trimestriels.

L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 septembre 2014 demeure satisfaisante, mais la direction a conclu que le risque lié aux pouvoirs d'assureurdépôts, le risque d'intervention, le risque de personnes et le risque lié à la technologie sont préoccupants, comme il est décrit ci-après.

Le risque lié aux pouvoirs d'assureur-dépôts et le risque d'intervention méritent une surveillance étroite pendant que la SADC travaille à l'amélioration de son cadre et de ses outils de règlement de faillite des BISN. La SADC a entrepris plusieurs projets en collaboration avec le ministère des Finances et d'autres comités consultatifs supérieurs en vue de cette amélioration.

Le risque de personnes demeure préoccupant alors que la Société constitue et entraîne l'équipe supplémentaire dont elle a besoin pour procéder au règlement de faillite des BISN. Pour gérer ce risque, la SADC travaille à la mise en place d'une stratégie de recrutement.

Le risque lié à la technologie est aussi jugé préoccupant. La SADC dépend beaucoup de ses systèmes informatiques pour remplir son mandat. Or, le nombre et la complexité des cyberattaques ne cessent d'augmenter. Après évaluation de sa cybersécurité récemment, la Société a trouvé des moyens qui lui permettraient de détecter et de contrer les cybermenaces. Un plan de cybersécurité est en voie d'élaboration pour corriger les lacunes.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES **PROGRAMMES**

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.
Conseil d'administration, direction et personnel	Le 28 juillet 2014, M. Rob Stewart, sous-ministre adjoint des Finances, a été nommé substitut du sous-ministre des Finances, M. Paul Rochon.
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

RÉSULTATS FINANCIERS

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2014 et le trimestre terminé le 30 septembre 2013

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2014 et 2013.

	Trimestre terminé le					
	30 septembre	30 septembre	Écart	Écart		
(en milliers de dollars canadiens)	2014	2013	(\$)	(%)		
Produits tirés des primes	69 837	47 943	21 894	46 %		
Produits tirés des placements et autres produits	10 166	9 098	1 068	12 %		
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	-	-	*		
Charges d'exploitation nettes	9 269	8 363	906	11 %		
Recouvrement de sommes radiées	2 876	-	2 876	*		
Charge d'impôt	270	219	51	23 %		
Résultat net	73 340	48 459	24 881	51 %		

^{*} La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées une fois l'an conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra à la SADC pour atteindre le niveau cible minimal du financement ex ante (100 points de base). Pour l'exercice 2014-2015, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 3,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse d'environ 0,72 point de base par rapport au taux de base de 2013-2014. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 s'élèvent à 70 millions de dollars, comparativement à 48 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 46 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à l'augmentation des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 665 milliards de dollars au 30 avril 2013 à 684 milliards au 30 avril 2014, une croissance de 3 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du deuxième trimestre ont augmenté de 1 million de dollars (11 pour 100) par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 10 millions. L'augmentation résulte surtout de l'effet combiné de la croissance du portefeuille de placement et de la hausse du rendement du portefeuille. Au 30 septembre 2014, le portefeuille affichait un taux de rendement de 1,40 pour 100, contre 1,34 pour 100 au 30 septembre 2013.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

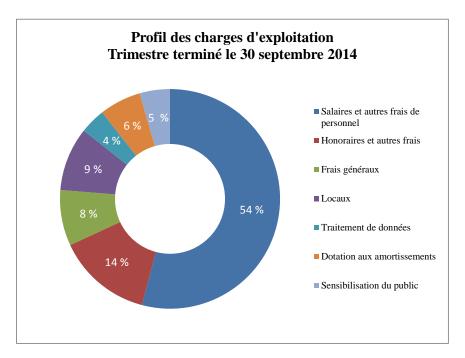
La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts n'a pas changé au cours du deuxième trimestre.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé au poste « Recouvrement de sommes radiées », dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Au deuxième trimestre, la SADC a jugé qu'un recouvrement éventuel de 3 millions de dollars d'une institution membre faillie était quasi certain et qu'il était encaissable dans les 12 prochains mois. Elle a donc comptabilisé ce recouvrement dans les états financiers.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014, comparativement à 8 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 1 million ou de 11 pour 100.

L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement la dotation de postes restés vacants et liés aux efforts de la Société visant à améliorer sa capacité de règlement de faillite des BISN.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2014 et le semestre terminé le *30 septembre 2013*

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les semestres terminés les 30 septembre 2014 et 2013.

	Semestre terminé le					
	30 septembre	30 septembre	Écart	Écart		
(en milliers de dollars canadiens)	2014	2013	(\$)	(%)		
Produits tirés des primes	139 682	95 875	43 807	46 %		
Produits tirés des placements et autres produits	20 053	18 223	1 830	10 %		
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	-	50 000	*		
Charges d'exploitation nettes	18 623	17 189	1 434	8 %		
Recouvrement de sommes radiées	2 876	-	2 876	*		
Charge d'impôt	401	257	144	56 %		
Résultat net	93 587	96 652	(3 065)	*		

^{*} La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2014 totalisent 140 millions de dollars, contre 96 millions un an auparavant, en hausse de 46 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes.

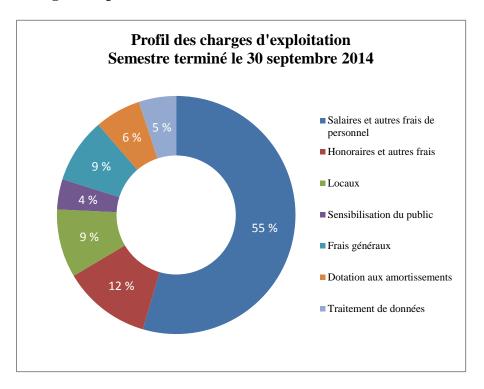
Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du semestre, qui ont atteint 20 millions de dollars, ont grimpé de 2 millions de dollars (11 pour 100) par rapport à ceux du semestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation résulte surtout de l'effet combiné de la croissance du portefeuille de placement et de la hausse du rendement du portefeuille.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 50 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2014 pour s'élever à 1 250 millions. À la clé de cette augmentation, la croissance de 3 pour 100 des dépôts assurés au 30 avril 2014.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 19 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2014, comparativement à 17 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 12 pour 100.

L'augmentation des charges d'exploitation est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement les coûts associés aux efforts que la Société déploie pour améliorer sa capacité de règlement de faillite des BISN.

Résultats prévus pour l'exercice 2014-2015, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

	2014-2015	2014-2015	Écart	Écart
(en millions de dollars canadiens)	Prévisions	Plan d'entreprise	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	279	250	29	12 %
Produits tirés des placements et autres produits	41	37	4	11 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50)	-	(50)	*
Charges d'exploitation nettes	(42)	(42)	-	-
Recouvrement d'impôt	1	1	-	*
Résultat net	229	246	(17)	(7 %)

^{*} La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 250 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015, alors que la direction les estime maintenant à 279 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits dépasse le chiffre initialement établi dans le Plan, pour les raisons suivantes : le taux de rendement maintenant prévu est supérieur au taux annoncé dans le Plan (le taux réel au 30 septembre 2014 étant de 1,4 pour 100, contre 1,3 pour 100 dans le Plan); l'augmentation des produits tirés des primes entraînera une croissance plus forte que prévu du portefeuille de placement.

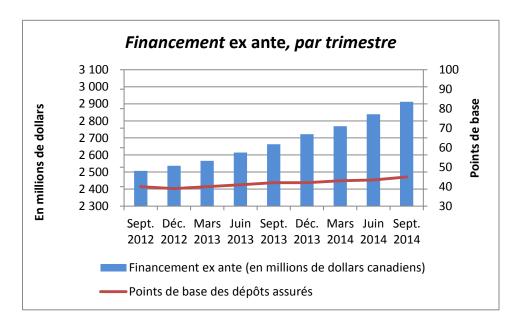
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Le Plan ne prévoyait aucune modification de la provision. Toutefois, pour tenir compte de la croissance des dépôts assurés, la SADC a augmenté la provision en la faisant passer à 1 250 millions de dollars. La Société prévoit que la provision restera ainsi jusqu'à la fin de l'exercice 2014-2015.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes prévisionnelles progresseront dans les limites du Plan.

FINANCEMENT EX ANTE



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement ex ante pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. Le niveau cible minimal du financement ex ante de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 septembre 2014, le financement ex ante de la SADC s'établissait à 2 912 millions de dollars, soit l'équivalent de 43 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2014, la cible minimale de 100 points de base du financement ex ante équivaudrait à 6 840 millions de dollars.

Comme il est indiqué plus haut, les taux de prime de 2014-2015 ont été majorés afin de favoriser la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement ex ante. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues dans le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 (hausse de 1 point de base par année du taux de base, pendant quatre exercices, à compter de 2015-2016) pour que la SADC puisse atteindre cette cible minimale dans un délai plausible.

LIQUIDITÉS MOBILISABLES

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

	30 septembre	31 mars
(en millions de dollars canadiens)	2014	2014
Liquidités :		
Trésorerie	1	1
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	2 908	2 768
Capacité d'emprunt :		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	19 000	19 000
Total des liquidités mobilisables	21 909	21 769

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Loi sur la SADC »), la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2014, elle pouvait emprunter jusqu'à 19 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,

Le vice-président, Finances et Administration, et

directeur financier,

Michèle Bourque

Dean A. Cosman

Ottawa, Canada Le 13 novembre 2014

Subourque

Ottawa, Canada Le 13 novembre 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

DEUXIÈME TRIMESTRE – EXERCICE 2014-2015

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre	31 mars
No	tes	2014	2014
ACTIFS			
ACING			
Trésorerie		53	699
Titres de placement	3	2 901 485	2 760 461
Actif d'impôt exigible		1 713	1 940
Clients et autres débiteurs	4	1 553	1 554
Paiements anticipés		443	303
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		2 876	-
Immobilisations corporelles		6 105	6 461
Immobilisations incorporelles		6 375	6 542
TOTAL DES ACTIFS		2 920 603	2 777 960
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		2 990	5 177
Produits tirés des primes différés		1 020	-
Incitatif à la location différé		1 242	1 299
Avantages du personnel		2 593	2 486
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts 5	5	1 250 000	1 200 000
Passif d'impôt différé		642	469
Total des passifs		1 258 487	1 209 431
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 662 116	1 568 529
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	_	2 920 603	2 777 960

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

		Trimestre	terminé le	Semestre terminé le		
		30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre	
	Notes	2014	2013	2014	2013	
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	5					
Produits tirés des primes		69 837	47 943	139 682	95 875	
Produits tirés des placements		10 162	9 074	20 024	18 195	
Autres		4	24	29	28	
		80 003	57 041	159 735	114 098	
CHARGES						
Charges d'exploitation	6	9 269	8 363	18 623	17 189	
Recouvrement de sommes radiées		(2 876)	-	(2 876)	-	
Augmentation de la provision pour pertes liées à						
l'assurance-dépôts		-	-	50 000	-	
		6 393	8 363	65 747	17 189	
Résultat net avant impôt		73 610	48 678	93 988	96 909	
Charge d'impôt		270	219	401	257	
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		73 340	48 459	93 587	96 652	

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE	
Solde au 30 juin 2014 Résultat net et total du résultat global Solde au 30 septembre 2014	1 588 776 73 340 1 662 116
Solde au 30 juin 2013 Résultat net et total du résultat global Solde au 30 septembre 2013	1 364 473 48 459 1 412 932
SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE	
Solde au 31 mars 2014 Résultat net et total du résultat global Solde au 30 septembre 2014	1 568 529 93 587 1 662 116
Solde au 31 mars 2013 Perte nette et total du résultat global négatif Solde au 30 septembre 2013	1 316 280 96 652 1 412 932

TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre	terminé le	Semestre 1	Semestre terminé le		
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre		
	2014	2013	2014	2013		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Résultat net	73 340	48 459	93 587	96 652		
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie:						
Dotation aux amortissements	567	420	1 162	824		
Produits tirés des placements	(10 162)	(9 074)	(20 024)	(18 195)		
Charge d'impôt	270	219	401	257		
Charge au titre des avantages du personnel	91	-	181	118		
Paiement au titre des prestations définies	(59)	59	(75)	-		
Variation du fonds de roulement :						
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-						
dépôts	-	-	50 000	_		
Diminution des primes à recevoir	69 810	47 907	-	-		
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	(118)	(210)	(140)	(215)		
Diminution des clients et autres débiteurs	32	-	1	34		
Augmentation des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation	(2 876)	-	(2 876)	-		
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(2 072)	(681)	(2 187)	(1 447)		
Augmentation des produits tirés des primes différés	938	1 057	1 020	1 061		
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)	(57)	(57)		
Intérêts reçus	10 766	6 801	22 816	17 986		
Impôt sur le résultat payé	-	(512)	-	(1 023)		
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	140 499	94 417	143 809	95 995		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(310)	(1 034)	(639)	(1 924)		
Achat de titres de placement	(1 442 414)	(1 244 834)	(2 865 744)	(2 480 910)		
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de						
placement	1 301 984	1 151 311	2 721 928	2 386 877		
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(140 740)	(94 557)	(144 455)	(95 957)		
				<u> </u>		
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(241)	(140)	(646)	38		
Trésorerie, au début	294	600	699	422		
Trésorerie, à la fin	53	460	53	460		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Deuxième trimestre – Exercice 2014-2015

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institutionrelais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 13 novembre 2014, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2014 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2014 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction du montant de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 30 septembre 2014 et du 30 septembre 2013. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3. TITRES DE PLACEMENT

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir				
		30 septembre 2014			
	90 jours ou	De 91 jours			
(en milliers de dollars canadiens)	moins	à 1 an	De 1 à 5 ans	Total	
Bons du Trésor	595 275	16 918	-	612 193	
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,99	1,04	-	0,99	
Obligations	251 454	242 273	1 795 565	2 289 292	
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,85	1,82	1,42	1,51	
Autres	-	-	-	-	
Rendement effectif moyen pondéré (%)	-	-	-	-	
Total des titres de placement	846 729	259 191	1 795 565	2 901 485	
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,24	1,77	1,42	1,40	

	Terme à courir					
	31 mars 2014					
	90 jours ou	De 91 jours				
(en milliers de dollars canadiens)	moins	à 1 an	De 1 à 5 ans	Total		
Bons du Trésor	310 774	401 290	-	712 064		
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,04	1,05	-	1,04		
Obligations	499 851	405 899	1 138 447	2 044 197		
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,37	1,77	1,58	1,57		
Autres	4 200	-	-	4 200		
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,95	-	-	0,95		
Total des titres de placement	814 825	807 189	1 138 447	2 760 461		
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,24	1,41	1,58	1,43		

	30 septembre 2014			31 mars 2014
(en milliers de dollars canadiens)	Coût amorti	latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	612 193	(53)	612 140	711 584
Obligations	2 289 292	6 656	2 295 948	2 051 881
Autres	-	-	-	4 200
Total des titres de placement	2 901 485	6 603	2 908 088	2 767 665

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre	31 mars
Cotes de crédit	2014	2014
AAA	2 499 175	2 291 656
AA+	123 665	109 000
AA	148 203	143 061
AA-	32 953	118 465
A+	97 489	98 279
Total des placements	2 901 485	2 760 461

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars canadiens)	2014	2014
Clients	85	86
Autres débiteurs	1 468	1 468
Total des clients et autres débiteurs	1 553	1 554

Les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après.

	Provision pour pertes liées à	
(en milliers de dollars canadiens)	l'assurance-dépôts	
Solde au 31 mars 2014	1 200 000	
Augmentation de la provision	50 000	
Solde au 30 juin 2014	1 250 000	
Variation de la provision	-	
Solde au 30 septembre 2014	1 250 000	

6. CHARGES D'EXPLOITATION

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)	2014	2013	2014	2013
Salaires et autres frais de personnel	5 044	4 616	10 232	9 278
Honoraires et autres frais	1 294	1 223	2 226	2 506
Frais généraux	761	851	1 645	1 801
Locaux	869	507	1 730	1 176
Traitement de données	349	424	945	868
Dotation aux amortissements	567	420	1 162	824
Sensibilisation du public	412	344	764	787
	9 296	8 385	18 704	17 240
Recouvrement de charges	(27)	(22)	(81)	(51)
Total des charges d'exploitation	9 269	8 363	18 623	17 189

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.